



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-001-2024-12

PUBLIÉ LE 2 DÉCEMBRE 2024

# Sommaire

## **Rectorat de l'académie de Créteil / Affaires juridiques**

IDF-2024-12-02-00001 - Arrêté du 2 décembre 2024 portant délégation de signature à madame Sandrine LANDES, cheffe de la division des affaires financières (DAF) du rectorat de Créteil (5 pages)	Page 3
IDF-2024-12-02-00002 - Arrêté du 2 décembre 2024 portant délégation de signature à Monsieur Clément ANDRE chef de la division des établissements d'enseignement privés (DEEP) du rectorat de Créteil (3 pages)	Page 9

Rectorat de l'académie de Créteil

IDF-2024-12-02-00001

Arrêté du 2 décembre 2024 portant délégation  
de signature à madame Sandrine LANDES,  
cheffe de la division des affaires financières  
(DAF) du rectorat de Créteil

**Arrêté du 2 décembre 2024 portant délégation de signature à madame Sandrine LANDES, cheffe de la division des affaires financières (DAF) du rectorat de Créteil**

**LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE CRETEIL**

- VU** le code de l'éducation et notamment son article D. 222-20 ;
- VU** le code de la commande publique ;
- VU** le décret n° 90-437 du 28 mai 1990 modifié fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les changements de résidence des personnels civils sur le territoire métropolitain de la France, lorsqu'ils sont à la charge des budgets de l'État, des établissements publics nationaux à caractère administratif et de certains organismes subventionnés ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU** le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 relatif à la délégation de gestion dans les services de l'Etat ;
- VU** le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État ;
- VU** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU** le décret du 13 juillet 2023 nommant madame Julie BENETTI rectrice de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté du 3 juillet 2009 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués en ce qui concerne le ministère de l'éducation nationale ;
- VU** l'arrêté du 22 décembre 2022 relatif aux règles de la comptabilité budgétaire de l'Etat pris en application de l'article 54 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 12 juin 2018 affectant monsieur Emmanuel MONTFLORE, ingénieur d'études, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** les arrêtés du préfet de la région d'Ile-de-France n° 2023-07-18-00001 du 18 juillet 2023 portant délégation de signature à madame Julie BENETTI, rectrice de l'académie de Créteil, en matière de contrôle de légalité des établissements publics locaux d'enseignement rattachés à la région d'Ile-de-France dans le ressort de l'académie de Créteil et n° 2023-07-18-00002 du 18 juillet 2023 portant délégation de signature à madame Julie BENETTI, rectrice de l'académie de Créteil, en matière d'ordonnancement secondaire ;

- VU** l'arrêté du préfet de la région d'Ile-de-France n° 2023-11-22-00010 du 22 novembre 2023 portant délégation de signature à madame Julie BENETTI, rectrice de l'académie de Créteil, en matière d'ordonnancement secondaire sur le programme 354 « administration territoriale de l'Etat » au titre des dépenses d'occupation de la cité administrative de Melun ;
- VU** l'arrêté du recteur de la région académique d'Ile-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités de Paris et d'Ile-de-France n° 2024-033-RRA du 22 avril 2024 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire sur le programme « Compétitivité » du Plan France Relance (n° 363) ;
- VU** l'arrêté du recteur de la région académique d'Ile-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités de Paris et d'Ile-de-France n° 2024-035-RRA du 22 avril 2024 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire sur le programme « Ecologie » du Plan France Relance (n° 362) ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 9 juillet 2003 nommant madame Guenolla PFLIGER, adjointe administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 19 juin 2009 affectant madame Françoise ANNE, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 26 août 2010 nommant madame Francine BIKOUMOU, adjointe administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 26 juillet 2011 nommant madame Angélique BERENGER, adjointe administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 27 juin 2012 nommant monsieur Bernard HOUSSIN, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 10 juillet 2015 nommant madame Edwige CHAUMONT, adjointe administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 21 avril 2016 affectant madame Nicole ZALI, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 21 juillet 2021 nommant madame Amel BELAROUCI, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 30 août 2021 nommant madame Danièle MBOMBO MOKONDA, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 5 mai 2022 nommant madame Sandrine LANDES, attachée principale d'administration, cheffe de la division des affaires financières au rectorat de l'académie de Créteil à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022 ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 25 juillet 2022 nommant madame Laurence DEMERY, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 25 juillet 2022 nommant madame Sandrine MARGARY, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 28 juillet 2022 nommant madame Yasmine TOUATI, adjointe administrative principale de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 18 juillet 2023 affectant madame Danielle CHAPUT, attachée d'administration hors classe, au rectorat de l'académie de Créteil à compter du 28 août 2023 ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 4 septembre 2023 nommant monsieur Jérémy CREAC'H, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 30 août 2024 nommant madame Magali SAULDUBOIS, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil ;

- VU** l'arrêté rectoral en date du 13 septembre 2024 nommant madame Michelle MAVOUNZA, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 18 octobre 2024 nommant madame Soumia EL YAMANI, attachée d'administration de l'Etat, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'attestation rectorale en date du 18 janvier 2023 nommant monsieur Emmanuel MONTFLORE, ingénieur d'études, adjoint à la cheffe de la division des affaires financières à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 ;
- VU** la décision du 11 décembre 2020 portant désignation des responsables de budget opérationnel de programme (BOP) et d'unités opérationnelles (UO) pour le programme 214 « soutien de la politique de l'éducation nationale » ;
- VU** la décision du 21 décembre 2020 portant désignation des responsables de budget opérationnel de programme (BOP) et d'unités opérationnelles (UO) pour le programme 150 « formations supérieures et recherche universitaire » ;
- VU** la convention en date du 3 novembre 2023 de délégation de gestion relative à l'exécution financière des appels à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (AAP SNEE) dans le cadre du « Plan de relance » au titre de l'activité « continuité pédagogique » conclue entre la région académique d'Ile-de-France et l'académie de Créteil ;

## ARRETE

### ARTICLE 1 :

Délégation de signature est donnée à **madame Sandrine LANDES**, cheffe de la division des affaires financières, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et compétences, les actes suivants :

- Exécution des décisions à caractère financier relevant des attributions d'ordonnateur secondaire du budget du ministère de l'éducation nationale, déléguées à la rectrice de l'académie de Créteil, par les arrêtés du préfet de la région d'Ile-de-France n° 2023-07-18-00002 du 18 juillet 2023 et n° 2023-11-22-00010 du 22 novembre 2023 susvisés ;
- Toutes pièces pour procéder à l'ordonnancement secondaire des dépenses relatives au programme 362 « Ecologie » du Plan France Relance dans la limite de l'enveloppe accordée à l'académie de Créteil et sur le territoire de l'académie ;
- Toutes pièces pour procéder à l'ordonnancement secondaire des dépenses relatives à l'activité « Continuité pédagogique » de l'unité opérationnelle 0363-MENJ-NUPA du programme plan de relance n° 363 « Compétitivité », dans la limite des appels à projets retenus pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, ayant fait l'objet d'une notification et sur le territoire de l'académie et dans les conditions précisées dans la convention conclue entre la région académique Ile-de-France et l'académie de Créteil dans le cadre du « Plan de relance », au titre de l'activité « continuité pédagogique » ;
- Exécution des décisions relatives au contrôle interne financier.

Validation de tous les actes :

- validation d'engagements juridiques,
- validation des demandes de paiement,
- certification du service fait,
- demandes de paiement,
- recettes non fiscales,
- rétablissement de crédits.

Signature des actes suivants :

- pièces justificatives des recettes et des dépenses,
- états récapitulatifs des créances,
- bons de commande,
- états de fin de gestion,
- états des frais de déplacement,

- états de régies d'avances et de recettes,
- indemnités spéciales d'éloignement,
- retraite additionnelle,
- congés bonifiés (dont les arrêtés d'ouverture de droit),
- frais de changement de résidence (dont les arrêtés d'ouverture de droit),
- actes relatifs à la gestion financière des personnels.

## **ARTICLE 2 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de madame Sandrine LANDES, délégation de signature est donnée à :

- **Monsieur Emmanuel MONTFLORE**, adjoint à la cheffe de la division,
- **Mesdames Danielle CHAPUT et Soumia EL YAMANI**, cheffes de service, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, l'ensemble des actes de l'article 1.

## **ARTICLE 3 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de mesdames Sandrine LANDES, Danielle CHAPUT et Soumia EL YAMANI et de monsieur Emmanuel MONTFLORE, délégation de signature est donnée à **mesdames Françoise ANNE, Amel BELAROUCI, Laurence DEMERY, Sandrine MARGARY-PHILIPPE, Michelle MAVOUNZA, Danièle MBOMBO MOKONDA, Nicole ZALI et monsieur Jérémy CREAC'H** gestionnaires, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, les actes suivants :

- validation d'engagements juridiques,
- certification du service fait,
- validation des demandes de paiement,
- validation des recettes non fiscales.

## **ARTICLE 4 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de mesdames Sandrine LANDES, Danielle CHAPUT et Soumia EL YAMANI et de monsieur Emmanuel MONTFLORE, délégation de signature est donnée pour la certification du service fait aux gestionnaires suivants :

- madame Françoise ANNE,
- madame Angélique BERENGER,
- madame Francine BIKOUMOU,
- madame Edwige CHAUMONT,
- monsieur Jérémy CREAC'H,
- madame Laurence DEMERY,
- monsieur Bernard HOUSSIN,
- madame Sandrine MARGARY-PHILIPPE,
- madame Danièle MBOMBO MOKONDA,
- madame Guenolla PFLIGER DUFRENOY,
- madame Magali SAULDUBOIS,
- madame Yasmine TOUATI.

## **ARTICLE 5 :**

Le présent arrêté abroge l'arrêté du 3 mai 2024.

**ARTICLE 6 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Ile-de-France.

Fait à Créteil, le 2 décembre 2024

La rectrice de l'académie de Créteil

Signé

Julie BENETTI

Rectorat de l'académie de Créteil

IDF-2024-12-02-00002

Arrêté du 2 décembre 2024 portant délégation de signature à Monsieur Clément ANDRE chef de la division des établissements d'enseignement privés (DEEP) du rectorat de Créteil

**Arrêté du 2 décembre 2024 portant délégation de signature à monsieur Clément ANDRE chef de la division des établissements d'enseignement privés (DEEP) du rectorat de Créteil**

**LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE CRETEIL**

- VU** le code de l'éducation et notamment ses articles L. 441-1 et suivants et D. 222-20 et suivants ;
- VU** le décret du 13 juillet 2023 nommant madame Julie BENETTI rectrice de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté du 9 août 2004 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation aux recteurs d'académie en matière de gestion des personnels enseignants, d'éducation, d'information et d'orientation de l'enseignement du second degré ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 9 septembre 2015 nommant madame Isabelle TAIEB attachée d'administration de l'Etat au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 23 juillet 2019 nommant madame Christine ROSE attachée principale d'administration de l'Etat au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 10 novembre 2020 nommant madame Elisabeth BOY attachée d'administration de l'Etat, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté ministériel du 15 décembre 2023 nommant monsieur Clément ANDRE, attaché principal d'administration, dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en tant que chef de la division des établissements d'enseignements privés au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté du préfet de la région d'Ile-de-France n° 2023-07-18-00002 du 18 juillet 2023 portant délégation de signature à madame Julie BENETTI, rectrice de l'académie de Créteil, en matière d'ordonnancement secondaire ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 13 juin 2016 nommant madame Rachel BRANDEHO secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe supérieure au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 16 mai 2023 affectant madame Elisabeth MONNIER, attachée d'administration de l'Etat, au rectorat de l'académie de Créteil à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023 ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 24 juillet 2024 nommant madame Ouiza BOUNOUNI dans le corps des attachés d'administration de l'Etat et l'affectant au rectorat de l'académie de Créteil à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024;
- VU** la lettre de mission en date du 6 mars 2023 nommant madame Isabelle TAIEB adjointe au chef de la division des établissements d'enseignement privés à compter du 1<sup>er</sup> février 2023 ;
- VU** la lettre de mission en date du 16 septembre 2024 nommant madame Elisabeth MONNIER adjointe au chef de la division des établissements d'enseignement privés à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 ;
- VU** la lettre de mission en date du 18 octobre 2024 nommant madame Rachel BRANDEHO cheffe du service des personnels des premier et second degrés des départements de Seine-et-Marne Sud et du Val-de-Marne à compter du 1<sup>er</sup> février 2023 ;

## ARRETE

### ARTICLE 1 :

Délégation de signature est donnée à monsieur **Clément ANDRE**, chef de la division des établissements d'enseignement privés, à l'effet de signer dans la limite de ses attributions et compétences, les actes relevant des matières ci-après énumérées :

- Correspondances aux directions des services départementaux de l'éducation nationale et aux chefs d'établissement concernant la gestion des moyens des établissements d'enseignement privés du premier degré et du second degré de l'académie de Créteil liés à l'Etat par contrat.
- Gestion des établissements d'enseignements privés hors contrat :
  - L'accusé réception du dossier d'ouverture d'un établissement d'enseignement privé hors contrat.
- Gestion administrative et financière des enseignants contractuels, délégués auxiliaires et suppléants :
  - les arrêtés de nomination
  - les avis d'affectation
  - les avis de classement
  - les avis d'avancement d'échelon
  - les avis de temps partiel
  - les décisions relatives aux congés
  - les autorisations d'enseigner
  - les fins de fonction pour retraite
  - les documents et courriers concernant la paye.
- Gestion administrative et financière des maîtres des écoles et établissements d'enseignement privés sous contrat :
  - les arrêtés de nomination
  - les avis d'affectation
  - les avis de classement
  - les avis d'avancement d'échelon
  - les avis de temps partiel
  - les décisions relatives aux congés
  - les autorisations d'enseigner
  - les fins de fonction pour retraite
  - les documents et courriers concernant la paye.

### ARTICLE 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur **Clément ANDRE**, délégation de signature est donnée à :

- Mesdames **Isabelle TAIEB et Elisabeth MONNIER**, adjointes au chef de division,
- Madame **Christine ROSE**, cheffe du service des établissements d'enseignement privés,
- Madame **Elisabeth BOY**, cheffe du service des opérations collectives et de la coordination paye,
- Madame **Rachel BRANDEHO**, cheffe du service des personnels enseignants des établissements d'enseignement privés des départements de Seine-et-Marne Nord et de Seine-Saint-Denis,
- Madame **Ouiza BOUNOUNI**, cheffe du service des personnels enseignants des établissements d'enseignement privés des départements de Seine-et-Marne Sud et du Val-de-Marne.

à l'effet de signer dans la limite de ses attributions et compétences les actes courants du service dont elles ont la responsabilité.

**ARTICLE 3 :**

Sont exclus du champ de la présente délégation les actes portant suspension de fonctions, sanction disciplinaire, licenciement ou fin de fonctions.

**ARTICLE 4 :**

Le présent arrêté abroge l'arrêté du 16 janvier 2024.

**ARTICLE 5 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France.

Fait à Créteil, le 2 décembre 2024

La rectrice de l'académie de Créteil

Signé

Julie BENETTI